
Adresses de la société populaire de Belle-Ile-en-Mer à la Convention nationale, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresses de la société populaire de Belle-Ile-en-Mer à la Convention nationale, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 348-349;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18312_t1_0348_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

vés du naufrage; vous nous avez tirés des mains de la barbarie, vous nous avez enfin, fait jouir du bien inapréciable de la liberté et de l'égalité que nous étions sur le point de perdre; graces soient rendues a vos glorieux et penibles travaux qui font le bonheur du peuple françois et qui feront sans doute l'admiration de l'univers entier.

Nous vous votons encore des remerciemens d'avoir envoyé dans ces contrées les vertueux représentans du peuple : Goupilleau [de Montaigu], Perrin, la marche de la sceleratesse de la faction monstrueuse de l'homme dont le nom seul fait horreur qui se joueoit impunement de la vie des hommes a été reduite au silence a l'arrivée de ces représentans vertueux.

Enfin, Législateurs,achevez de purger le sol républicain de tous les fripons, nous vous aiderons de tous nos pouvoirs et jurons d'être toujours unis et soumis a la représentation nationale.

Frappez donc indistinctement tous les scélérats de quelque masque qu'ils se couvrent et quelque parti qu'ils embrassent, que le gouvernement ne soit plus que la terreur de méchans seuls ennemis qui restent à la République. Restez a votre poste, dirigez la foudre nationale sur les hommes impurs et vous aurez enfin sauvé la République et rendu les françois heureux révolutionnaire.

Lecture faite de la présente adresse. La société populaire en a délibéré l'envoy a l'humanité, à la Convention nationale et aux représentans du peuple Goupilleau et Perrin envoyés dans le département du Vaucluse et ont signé ceux qui ont su.

RAVOUX, *président*, CHARASSE, *secrétaire* et 16 autres signatures.

w

[*La société populaire de Belle-Ile-en-Mer à la Convention nationale, le 3 brumaire an III*] (28)

Liberté, Égalité, Fraternité.

La société populaire de Belle-Isle-en-Mer pressée du besoin de se ralier à la représentation nationale qui par son adresse aux françois appelle autour d'elle la confiance de ce peuple généreux a arrété dans sa séance du trois brumaire an 3^e de la République qu'elle la féliciteroit sur la nuit du 9 thermidor qui a vu périr le tyran, et sur ses efforts heureux depuis cette époque pour écraser la tyrannie et mettre à l'ordre du jour la justice éternelle.

Mais pour remplir le voeu des tribunes qui ont manifestés, d'une manière bien prononcée leur adhésion a cette mesure de la société, elle a invité tous les citoyens non sociétaires a signer indirectement l'adresse suivante qui a été votée a l'unanimité.

(28) C 326, pl. 1421, p. 11.

Législateurs,

Le soleil de la justice s'est enfin levé pour le peuple français : ses premiers rayons ont dissipés les nuages qui obscurcissaient son horizon politique, et l'on voit aujourd'hui son disque radieux s'élever majestueusement sur le sol de la liberté aux acclamations des vingt-cinq millions d'hommes qui célèbrent en concert le retour de cet astre bienfaisant, et la gloire des hommes immortels qui ont terrassés les tyrans qui trop longtems l'avoient eclipsés.

Qu'il est beau, Citoyens Législateurs, ce mouvement d'un grand peuple arraché comme par enchantement à l'oppression et se pressant autour de ses libérateurs.

Mais, citoyens, il ne suffit pas que la justice, soit remontée sur son trône éternel, il faut encore qu'elle y soit maintenue; c'est la volonté prononcée du peuple français, vous seuls en êtes les organes, a vous seuls il a confié le dépôt de sa toute puissance, et vous seuls serés comparables envers lui de l'emploi qui en aura été fait.

Il existe, nous le savons, des hommes couverts de forfaits qui craignent la lumière qui brille aujourd'hui, voudroient pouvoir en éteindre le flambeau : ces hommes sont sans doute les auteurs ou les complices de ces scènes d'horreurs qui feront frémir dans la postérité le voyageur instruit qui parcourra les rives infortunées de la Loire : vengeance, Législateurs, vengeance! les cris de nos frères innocents, luttans contre les flots ont rétentis jusque sur nos bords, et leurs mânes plaintives réclament une justice inflexible. Que le sol libre de la france ne soit plus habités que par ceux dont l'ame est sensible au principe du philosophe immortel qui nous a tracé nos devoirs sociaux. Sois humain, doux, indulgent, dit-il, ces vertus te sont nescessaires pour vivre avec des êtres aussi foibles que toi.

Périssent donc les canibales qui ont voulu déshonorer le nom français, périssent avec eux ceux qui voudroient établir parmi nous, deux autorités directrices du gouvernement.

Périssent aussi ceux qui osent vous supposer des intentions perfides lorsque vous rendez des decrets salutaires.

Périssent enfin tous vos ennemis, ils sont à coup sur les ennemis du peuple français.

Pour vous législateurs, soutenez l'attitude respectable contre laquelle ont été impuissantes les fureurs de la cupidité et de la vengeance; conservez les avantages que vous avez remportés, principalement depuis le 9 thermidor, maintenez les principes que vous avez développés dans votre sublime adresse au peuple; et comptez sur le devouement des vrais françois; ils vous entourent de leur confiance comme ils jurent de vous entourer de leurs corps au premier mouvement usurpateur de l'autorité legitime.

Tels sont, représentans, les voeux et la profession de foi des habitans et de la garnison de Belle-Isle-en-Mer: quoique séparés du continent, leur amour pour la patrie les raliera toujours autour de leur centre commun.

Qu'il est touchant le concert universel d'actions de graces qui de tous les points de la

République sont portées vers la représentation nationale sur les ailes de la reconnaissance.

Jouissez, Législateurs, et jouissés longtems d'une récompense meritée par vos travaux immortels.

Vive a jamais la republique française, vive la Convention nationale.

Suivent 125 signatures.

x

[*La société populaire de Pradelles à la Convention nationale, le 20 vendémiaire an III*] (29)

Liberté, Égalité, ou la mort.

Le Robespierisme voudroit-il relever sur quelques points sa tete hideuse, et etendre encore ses bras meurtriers sur les departements.

Convention ressouviens toi, qu'au tems ou l'astucieux federalisme etoit sur le point de changer les destinées de la France; dans un instant tu etoufas le federalisme, et tu sauvas la république en la mettant sous la sauvegarde du dogme sacré de l'unité et de l'indivisibilité.

Ne laissés pas revenir ces jours de terreur ou toutes les figures étoient consternées, ou les regards intimidés n'osoient se fixer ou l'opinion elle même errante, incertaine, chancelloit sous le poignard du soupçon de l'intrigue et du vice.

Aprend que le peuple est parvenu à une hauteur de laquelle il voit fabriquer la foudre, qu'il la tient dans ses mains; et qu'elle n'attend que le signal pour partir et écraser tous les aristocrates, tous les continuateurs, ceux qui viserroient a une suprematie sur toi; nous ne voulons des loix que de toi, nous voulons te rester unis, dussions nous perir victimes de notre fidelités; nous confondons nos destinées avec les tiennes, avec celles de la liberté; et si l'esclavage nous poursuit, nous trouverons sur nos montagnes des asiles, où le vice, le crime, pas meme le despotisme, n'auront jamais exercé leur sanguinaire empire.

Mais sans nous arreter a cette perspective douloureuse, nous te conjurons de rester ferme à ton poste et de sauver encore une fois la liberté en la mettant sous la sauve garde de la justice. Nous t'adjurons de proclamer encore au nom de la nature, ce principe invariable, qu'il ny a parmi ses enfants que deux classes d'hommes, les bons et les mauvais, avec les derniers perissent tous les traitres, les intrigants, les dominateurs, les aristocrates, les sanguines de la République, les fripons de toute espèce et avec eux périsse leur souvenir.

Salut, courrage, union, force et tu triompheras avec les bons et nous en serons, Vive la république, vive la Convention.

Pradelles le 20 vendémiaire l'an trois de la république une et indivisible.

CHAMPALBERE, *président*, BATISTE, *secrétaire* et 30 autres signatures.

y

[*La société populaire et républicaine d'Argenton à la Convention nationale, le 14 brumaire an III*] (30)

Liberté, Égalité ou la mort

Citoyens Représentants,

La société populaire et républicaine d'Argenton n'est pas restée en arrière pour vous marquer sa reconnaissance sur l'adresse au peuple français que vous lui avez fait passer, mais son adresse ayant été envoyée avant qu'elle connût votre décret sur les sociétés populaires, elle ne l'avoit signée que collectivement, elle vous réitere donc individuellement qu'elle n'a reconnu et reconnoitra jamais d'autres principes que ceux qui y sont répandus, tous les membres qui composent cette société en font le serment et déjoueront toujours les intrigans qui voudroient, en singeant le patriotisme, se mettre à la place des hommes vertueux et énergiques.

Salut et fraternité.

Les membres composant la société populaire d'Argenton.

Suivent 41 signatures et les 9 noms de ceux qui étant présents, ne savent pas signer.

z

[*La société populaire d'Autun à la Convention nationale, le 8 brumaire an III*] (31)

Liberté, Égalité

Représentans du peuple français,

Vous ne pouviés mieux répondre à l'attente des hommes probes au voeu des vrais patriotes de la commune d'Autun qu'en confiant à Boisset l'honorabile mission d'exercer dans le département de Saône-et-Loire les pouvoirs de la souveraineté nationale.

Ce digne représentant a su concilier ici comme partout ailleurs les devoirs de la fermeté républicaine avec les impulsions d'une juste bienfaisance; l'homme de sang a frémi et l'opprimé a obtenu justice; devant lui le calomniateur a pali, l'intrigant s'est démasqué, le présomptueux a fui, et l'agitateur a été attéré. La sagesse de Boisset a justement frappé cette classe

(30) C 326, pl. 1421, p. 9.

(31) C 326, pl. 1421, p. 8.